L'UNION

ADMINISTRATION
103ème Rue (Hôtel Richelieu)
Téléphone 5907
Parait le jeudi de chaque semaine

«BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE»

5¢ le numéro

ABONNEMENTS
Canada $1.50 par an E.-U. $2.00 par an
Europe $2 50 par an
Tarif de publicité envoyé sur demande

P. Féguenne, Imprimeur, Éditeur — EDMONTON, ALBERTA, LE 12 DÉCEMBRE 1918 — Deuxième année No 5

La Puissance de l'Organisation

Nos lecteurs ont déjà connaissance des résultats des élections de lundi dernier.

M. Jos. Clarke a été élu maire.

De la lutte qui s'est déroulée pendant une semaine il se dégage quelque leçons dont nous pouvons profiter.

Le vainqueur depuis longtemps préparait son élection. L'été dernier par des réunions au parc "East End" où il avait souvent pris la parole, il s'était toujours maintenu en contact avec le public Parleur agréable ayant le mot pour faire rire il était populaire parmi les foules comme l'ont prouvé les résultats.

Mais son triomphe est surtout dû à son comité et à l'excellente organisation qu'il avait créée.

De ses insuccès précédents, il avait retenu les leçons; son groupe avait pris de l'expérience; avec tenacité, il avait travaillé à recruter des adhérents, à grossir le nombre de ses agents, de sorte qu'au jour de la bataille il était prêt. Chacun avait son poste et l'a rempli avec un zèle tel que, malgré l'opposition unanime de la presse Jos. Clarke a été élu par 480 voix de majorité sur son concurrent.

Dans les dernières élections ce qui a peut être été pour les canadiens-français la cause de la plus grande satisfaction, c'est le succès de leurs candidats. M. H. Milton Martin est arrivé 3ème sur la liste et a été élu échevin pour deux ans avec une large majorité sur le nombre de voix obtenu par lui l'année dernière.

Les deux commissaires d'école de langue française ont également été élus.

Il y avait pour les commissaires d'école une question de principe plutot qu'une question de personnes. Elle a été résolue à la satisfaction de tous. Nos amis de langue anglaise ont eu un candidat qui est arrivé en tête de liste, et le candidat défait a reçu une part de suffrages très honorable. De sorte que la bonne harmonie qui a toujours régné entre les catholiques d'Edmonton n'est pas mise en danger et la victoire est également honorable pour les vainqueurs comme pour les vaincus.

Jamais depuis longtemps un tel intérêt ne s'était manifesté et un vote plus complet et plus discipliné n'avait été donné par les Canadiens-français qui ont dans plusieurs bureaux voté dans la proportion de 100 pour cent. Quoiqu'en minorité, ils ont porté sur leurs candidats l'ensemble de leurs bulletins de vote avec un succès dont ils ont lieu d'être fiers et dont ils ont tout le mérite.

Cette union et cette discipline auront sans doute d'autres occasions de se manifester; le groupe canadien-français en les maintenant y trouvera la force de faire valoir ses droits et d'en imposer le respect. Il est important aussi que le travail accompli ne soit pas perdu. Une minorité une qui peut porter sur un candidat l'appoint d'un vote unanime est une puissance qu'aucun homme politique ne peut négliger et qui suffit souvent qu'il s'agisse de question politiques ou de questions municipales, à obliger le parti au pouvoir à faire des concessions qu'il ne ferait pas autrement. Les catholiques des deux langues feront bien de s'en souvenir à l'occasion. Le candidat puise aussi une force considérable pour parler au nom de ses électeurs.

Toute campagne électorale comporte une foule de manoeuvres qui ont pour but en soulevant les passions de diviser les forces adverses, les Canadiens-français en votant en bloc pour leurs candidats auront dans bien des cas les plus grandes chances de les faires réussir comme nous l'avons vu dans les élections de lundi.

Nous avons depuis la fondation du journal travaillé a faire l'union des canadiens-français, indépendamment de la politique. convaincus que c'est dans la discipline et la fermeté des principes que la minorité peut puiser la force nécessaire, lorsque l'intérêt général des Canadiens-français le demande, pour tirer tout le meilleur parti possible d'une bonne organisation en vue du succès des autres.

Nous nous réjouissons avec tout le monde du succès de MM. H. Milton Martin, J. H. Gariépy et Paul Jenvrin et nous félicitons les actifs membres du Comité du triomphe qu'ils ont obtenu par leur organisation, leur dévouement, et leur travail.

UN CITOYEN

ADOLPHE BRIERE

Victime de l'Influenza.

Nous apprenons la triste nouvelle de la mort d'Adolphe Brière, l'un des évaluateurs des terres en friche près du Gouvernement Provincial.

Celui dont nous regrettons amèrement la mort avait su gagner l'estime de tous par son tact, et son application à remplir sa tâche avec toute la perfection qu'il pouvait y apporter lui avait mérité la confiance de ses chefs.

Il a montré durant les dernières années de sa vie une force de caractère, une persévérance qui constituent la plus belle caractéristique de sa trop courte carrière. Il est en ce sens un modèle à imiter.

Canadien-Français catholique, il ne craignait pas en toutes les circonstances solennelles d'arborer ses couleurs religieuses et nationales.

Libéral en politique il avait confiance dans le vieux chef dont il était le fidèle partisan.

L'enterrement aura lieu Vendredi à 2heures et une messe de requiem sera chantée lundi à 8 heures à l'église St-Joachim.

A son épouse et à son jeune frère, tous deux cloués sur un lit de douleur par la même maladie qui a emporté ce cher disparu, nous offrons nos plus profondes sympathies.

LES ÉLECTIONS DU 9 DÉCEMBRE

RÉSULTAT DES ELECTIONS

MAIRE	
Clarke	4,762
Wilson	4,275
Majorité	487
CONSEIL	
Hepburn	4,861
McCoppen	4,086
H. M. Martin	4,053
McKenzie	3,825
McLennan	3,599
Grant, un an	3,530
Cristall	3,324
W. H. Martin	3,283
Farmilo	3,119
Fielde	2,635
Findlay	2,591
White	2,466
ECOLE PUBLIQUE	
Duggan	5,153
Rea	4,688
Crang	3,258
Scott	3,227
Frost	2,929
ECOLE SÉPARÉE	
Driscoll	567
Gariepy	470
Jenvrin, un an	424
Murray	305
Curtis	306

Le total des voteurs était d'environ 11,500 et plus de 9000 ont voté pour les candidats à la mairie, ce qui représente un pourcentage très élevé d'électeurs qui ont rempli leur devoir. Contrairement à certaines années le nombre d'automobiles aux service des différents candidats était très minime, quoique le temps fut doux et propice.

CERCLE JEANNE D'ARC

Le voyage des Berluron

La distribution des rôles dans cette charmante comédie vient d'être faite et les répétitions vont commencer.

Nous avons le plaisir de signaler les noms des nouveaux acteurs et des nouvelles actrices qui font leurs débuts sur notre scène et dont le talent nous ménage la plus agréable surprise nous assure-t-on: Mlle E. Toupin, M.M. J. A. Roby, J. Cardinal, T. E. Thiroux, M. Robert.

Les autres roles qui ne sont pas moins importants seront tenus par: Melles A. M. Sylvestre, fille de Mme Berluron, Melle M. Daignault, bonne de l'hotel, Melle E. Morel, femme du sous-préfet, Melle Toupin, bonne des Berluron, Mr. A. Hervieux, juge d'instruction, A. Sylvestre, fiancé de Melle Berluron. R. Bérubé, secrétaire du Prince, A. Maure, sous-préfet, L. Toupin, capitaine de gendarmerie, N. O. Paquette, photographe, G. Thiroux, professeur de langues, A. Brière, président de la section des sciences et J. Cardinal, président de la section des belles lettres. M. Robert gardien.

Le role de Berluron sera tenu par M. Ulric Blais et M. Clément jouera le role du prince exotique Javarajah.

Mme Thiroux sera Mme Berluron.

On annonce que la ligne de St. Paul des Métis, sur laquelle on a travaillé cet été sera mise en exploitation sur une centaine de miles, dès que les rails seront posés.

SOUSCRIPTION DE $300,000.00

POUR L'ERECTION D'UN MONUMENT A L'USAGE DES SOLDATS

La Campagne commencera le 16 Décembre.

Le comité en charge de la campagne pour la souscription de $300,000.00 nécessaires à l'érection d'un monument à l'usage des soldats commencera le 16 Déc. pour se continuer toute la semaine. Le président du comité, Mr. Pike, espère obtenir le montant désiré pour l'offrir comme cadeau de Noel aux soldats.

Le monument sera érigé sur l'emplacement donné par la ville à l'ouest de l'Edmonton Club sur l'avenue Collège. Le terrain est de 200 pieds par 300 pieds et fait face à la vallée.

Le site est magnifique, le monument sera simple et pratique, il servira à la fois de lieu de réunion aux soldats, et sera un témoignage de gratitude pour honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'honneur du Canada et la liberté du monde.

Les souscriptions sont demandées sous forme d'actions de $10. payables 20 p.c. en souscrivant et la balance en 4 termes égaux.

Le nom donné à ces bons est "bonds of gratitude" que nous traduirons par reconnaissance.

Reconnaissance envers les familles qui sont dans le deuil par la disparition de l'un des leurs, reconnaissance envers nos blessés qui ont versé leur sang et porté le nom du Canada à un si haut degré de gloire.

Reconnaissance envers la mémoire des morts afin que leur nom reste gravé dans le souvenir de tous leurs camerades, amis et concitoyens.

Toutes les familles Canadiennes-françaises d'Edmonton et de la campagne tiendront à coeur d'acheter chacun au moins une action "de gratitude."

PAROISSE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

La fête patronale du 8 Décembre a été célébrée avec un éclat inaccoutumé à la paroisse Canadienne-française de l'Est.

Le Rév. Père Martin, qui avait prêché le Triduum, devant un auditoire très nombreux a terminé la série des exercices par un sermon sur "Marie Immaculée" retraçant l'historique du dogme relatif à l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

Une soirée familiale est annoncée pour le 22 décembre, le programme est en préparation. Nous l'annoncerons dans le prochain numéro, il y aura des surprises agréables pour tout le monde!

BÉNEÉDICTION DE CLOCHE A STE ANNE DE FALHER.

Le jeudi 19 décembre aura lieu sous la présidence de Sa Grandeur Mgr. Grouard, la bénédiction de la cloche de l'Eglise paroissiale de Ste. Anne de Falher.

A cette occasion le Rév. P. J. M. Dréau invite tous les Canadiens-français qui le pourront, à venir à la cérémonie qui marquera une date dans la vie de sa paroisse.

Le cout de la guerre pour le Canada dépassera un milliard et demi.

42538 hommes se sont enrolés en Alberta pour l'armée ou la marine jusqu'à la date du 31 mai 1918.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

LES EVENEMENTS DE LA SEMAINE EN EUROPE

Les armées alliés ont continué leur avance en Alsace-Lorraine et occupé Cologne, Coblentz et Mayence sur le Rhin.

La population leur a fait un accueil assez froid dans ces dernières villes, et la surprise des habitants a été grande quand ils ont appris que les mesures de police prises étaient celles imposées par les Allemands en Belgique et en France. Ils s'y sont soumis sans résistance.

Le Congrès de la Paix se tiendra à Paris. On y travaille ferme. Il s'ouvrira probablement la semaine prochaine, car le Président Wilson est attendu à Paris le 14 Décembre.

On dit que l'affluence des visiteurs en France est en train de faire la fortune des hoteliers et que les prix des denrées ont atteint des chiffres extraordinaires.

Il n'est pas douteux que la France, par l'affluence des étrangers qui la visiteront dans les prochaines années, recouvrera des sommes importantes qui aideront beaucoup à son relèvement.

On compte que les séances plénières du Congrès seront publiques—les questions nécessitant une étude en comité seront secrètes. Le Canada y sera peut-être représenté dans les questions qui l'intéressent.

Une discussion assez vive aura certainement lieu sur la question assez vague d'ailleurs de "la liberté des mers."

L'Angleterre entend demander le désarmement des nations Européennes, mais conserver sa puissance maritime. Est-ce que l'Angleterre veut se constituer le gendarme de la ligue des nations? Si le désarmement est décidé il devra être obligatoire pour tous, sauf à constituer une sorte de police internationale. Evidemment les problèmes de la ligue des nations ne sont pas encore complètement résolus, le seront-ils jamais?

Les élections en Angleterre vont avoir lieu le 14; le programme de Lloyd George est le suivant:

Punition du Kaiser, obliger l'Allemagne à payer, démobilisation aussi rapide que possible, hospitalisation des anciens soldats et marins blessés ou malades, et amélioration des conditions sociales et des logements ouvriers.

DECÈS.

Nous apprenons la mort de Mme A. Théroux, de Warwick, décédée des suites de l'influenza à l'hôpital de Végreville, à l'age de 26 ans. Mme Théroux était la fille de M. F. X. Boileau et la soeur de Mr. Adeodad Boileau.

Son mari, et toute la famille Théroux, composée des parents et onze enfants, étaient tous ensemble en traitement à Végreville Ils sont heureusement hors de danger aujourd'hui.

Nos sincères condoléances à M. et Mme Boileau et à toute la famille pour le deuil qui les frappe.

La Législature de la Saskatchewan vient de se réunir en session.

La Législature de l'Alberta n'est pas encore convoquée, il est probable qu'elle le sera en janvier.

UNE RÉUNION A L'ÉCOLE SÉPARÉE

Projet d'une Société Provinciale Catholique.

Un appel bilingue convoquait tous les catholiques à l'école de la 103ème rue, Dimanche dernier.

Quelques 50 ou 60 personnes, en majeure partie de langue anglaise, répondirent à l'appel. Des orateurs annoncés, le promoteur M. Stower, le juge Beck et Mr. C. O. Turgeon, prirent la parole. M. Stower, un protestant nouvellement converti, présidait et expliqua en termes assez vagues, le projet qui, dit-il, aura pour but de grouper les catholiques en dehors du clergé, mais soumis à son approbation.

Le Juge Beck fut un peu plus précis et donna connaissance des statuts de l'ancienne Société Provinciale Catholique, fondée il y a quelques années et dont l'existence fut de courte durée.

M. C. O. Turgeon, invité à prendre la parole, pour exprimer son opinion, traça dans un discours d'une clarté, d'une précision et d'une sureté de doctrine remarquables, le but de toute société catholique, qui ne peut être que moral dans son action, et les moyens que l'église met à la disposition des catholiques pour atteindre le but proposé.

Il n'eut pas de peine à démontrer que la Société Catholique la plus parfaite c'est l'Eglise elle-même avec sa doctrine et sa hiérarchie, que le clergé est le représentant de l'Eglise Catholique, le seul qui puisse prendre la parole avec l'autorité nécessaire.

Une société catholique laique ne peut se constituer en marge de l'Eglise et sans la cooperation réelle du clergé sous forme d'aumoniers ou de chapelains. Une société catholique qui veut représenter tous les catholiques, et ne comprend pas le clergé, est appelée un jour ou l'autre à entrer en conflit avec l'Eglise elle-même.

Il nous suffira de rappeler au promoteur Mr. Stover l'exemple du Sillonisme en France qui fit grand bruit il y a quelques années.

La réunion qui a eu lieu Dimanche se renouvellera sans doute, car l'idée de former une Association catholique n'est pas mauvaise en elle-même, et peut rendre de grands services, au point de vue politique par exemple. Nous devrons attendre pour la juger qu'elle soit sortie de la forme vague sous laquelle le promoteur nous l'a présentée.

THE CLASH

Ce livre qui est une des sensations de la saison vient d'arriver chez M. McNeil. Par les journaux de l'Est, beacoup de nos lecteurs en ont entendu parler.

L'auteur William H. Moore est un anglais de Toronto et l'étude qu'il fait des Canadiens-français dans ce livre est un hommage et une justification, il ouvrira les yeux à beaucoup et nous croyons que pas un Canadien-français n'hésitera à payer $2.50 non seulement pour se procurer le livre, mais surtout pour le faire lire à nos voisins les Anglais.

Mr. Moore est ancien secrétaire du chemin de fer Canadien Nord, et un protestant, par conséquent les lecteurs ont là une opinion sur les Canadien français qui à toutes les raisons d'être impartiale.

Ecrire de suite: The United Tobacco Co., Limited, 10320 Ave. Jasper, en envoyant $2.50.

LA LIBRE BELGIQUE

M. H. Milton Martin a eu l'amabilité de nous prêter un No. du journal "La Libre Belgique".

Tout le monde a entendu parler de cette petite feuille "La Libre Belgique" qui pendant 4 ans, en dépit des recherches des Allemands, n'a cessé de stimuler le patriotisme des Belges en fustigeant la grossièreté et l'arrogance des Allemands; véritable revanche de l'esprit Belge sur la férocité boche.

A l'occasion de la fête nationale du 21 juillet 1918 nous découpons dans "La Libre Belgique" l'article suivant qui parut et fut répandu dans toute la Belgique à une époque ou la puissance Allemande commençait à chanceler.

UN PRISONNIER TORTURÉ

"Le plus terrible, dit Haase, c'est qu'il est infligé dans les prisons des tortures qui rappellent les jours les plus sombres du moyen-âge et du sanglant régime czariste." Et le député socialiste a apporté tout de suite un document à l'appui de son affirmation qui pouvait paraitre à première vue exagérée. C'est une lettre écrite à des amis par un prisonnier un peu avant d'être exécuté, car il était condamné à mort pour avoir.. été trouvé porteur d'un petit paquet de prohibés,— des numéros de quelque "Libre Belgique" de là-bas. Au cours de l'instruction il s'était obstinément refusé à livrer les noms de l'imprimeur et des dirigeants du prohibé. Dès son premier interrogatoire chez le chef de police secrète, on lui promit un passeport pour la Courlande s'il voulait parler et l'on ajouta cette menace: "si vous ne voulez pas donner le renseignement, vous verrez ce qui arrivera;" on lui dit aussi s'il s'obstinait il serait fusillé dans les vingt-quatre heures. Un peu après on le conduisit dans une chambre et là commencèrent les tortures, qu'il raconte lui-même dans sa lettre.

Un auxiliaire du chef de police secrète, un nommé Leimann, homme fort et rubicond, et un second, de grande taille, avec une cicatrice à la lèvre supérieure et une autre au cou — ne négligeons pas ces détails, qui sait si ces deux libérateurs de peuples opprimés ne seront pas un jour envoyés en service chez nous,—donc les gaillards en question se mirent à frapper le prisonier sur la tête et au visage en répétant la question: "Qui vous a remis les prohibés? Où ont-ils été imprimés? Quels sont les chefs de l'organisation?" Comme il refusait toujours de fournir les renseignements demandés, le prisonnier fut mené dans une autre pièce, où on le fit déshabiller, puis, après l'avoir obligé à tenir les mains en l'air, on lui administra des coups de matraque; quand il fut devenu incapable de rester debout, on l'étendit sur un banc, des hommes lui tinrent les bras, les jambes et la tête et Leimann se mit à le frapper à tel point que le banc croula sous la victime. Comme le prisonnier était épuisé, et de frapper ses tortionnaires aussi, il les entendit dire entre eux: il faudra le pendre au plafond la tête en bas pour qu'il revienne à lui et qu'on puisse de nouveau le battre. Ils n'en firent rien cependant; mais plus tard on le tourmenta de nouveau de 9 heures du soir à 1 heures du matin.

Le 16 février il fut condamné à mort. La procédure fut simple, écrit-il: ni témoins ni défenseurs. De sa fenêtre, il vit dans la cour de la prison des cercueils, il vit fusiller Julia Datt.

A la fin de sa lettre, il écrit: "Ne peut-on vraiment pas dévoiler et flétrir devant le monde entier le véritable rôle du libérateur allemand? Maintenant la guerre est finie, mais après comme avant nous sommes torturés."

Voilà ce qui se passe en Esthonie.

ST-ALBERT

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme A. Arcand morte à l'age de 70 ans à St-Albert.

La défunte était très connue et estimée dans le pays, appartenant à l'une des premières familles venues sétablir à St-Albert.

M. et Mme Arcand arrivèrent à St-Albert le 9 novembre 1880 et s'installèrent sur la ferme habitée actuellement par leurs enfants

A cette époque le chemin de fer n'existait pas et ils durent faire à pied le trajet de Winnipeg à St-Albert.

M. Arcand habite le Nord-Ouest depuis 42 ans; il avait débuté dans le service de la Police montée qu'il quitta pour aller se marier à Québec avec une demoiselle Belleisle. Il revint avec elle et se consacra à la culture à St-Albert.

Leur famille ne tarda pas à augmenter par la naissance de plusieurs enfants dont trois sont encore vivants.

Joseph et Clovis tous les deux mariés et pères de famille habitent à St-Albert la ferme paternelle.

Alfred est installé au Lac La Biche sur une ferme et y rempiit aussi le poste de garde de pêche.

Madame Arcand a été conduite à sa dernière demeure le 2 décembre au milieu d'une foule nombreuse d'amis qui ont tenu à rendre hommage à la famille.

Le service était célébré par le Rév. P. Lemarchand. Parmi les personnes présentes on remarquait M. Vézinat et sa demoiselle ainsi que beaucoup d'autres venues des environs.

M. A. Arcand et ses fils remercient les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Arcand née Belleisle, et prient les personnes qui n'auraient pas été avisées de bien vouloir excuser cet oubli.

TROUPEAU. — Animaux domestiques, composant une section électorale.

APPEL

EN FAVEUR DU

Monument des Soldats

QUI SERA CONSTRUIT POUR LES BRAVES SOLDATS AYANT CONTRIBUÉ SI COURAGEUSEMENT A REMPORTER

LA VICTOIRE

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS POUR RECUEILLIR LA SOMME DE $300,000.00 DURERA DU 16 AU 21 DÉCEMBRE

CE SERA UNE OCCASION DE MONTRER VOTRE GÉNÉROSITÉ

"L'Agriculture est la plus grande source de richesse du Canada".

Page des Cultivateurs

"Augmenter la production agricole, c'est contribuer, à la Victoire". . .

LISTE DE VENTES PUBLIQUES PAR L'ENCANTEUR C.H. WEBBER
10170, 101ème rue Edmonton

MERCREDI 18 DÉCEMBRE — vente définitive des bestiaux et matériel de H. S. FAWCETT, décédé. — Crédit

JEUDI 19 Décembre, CLYDE — Vente de bestiaux et matériel, bonnes juments percheronnes, vaches S. H. de bonne origine chez Mme G. M. BAIN —Crédit.

VENDREDI 20 Décembre, —RIVIÈRE-QUI-BARRE — Vente de bestiaux, chevaux, mobilier, machines etc., chez J. B. ASLIN

SAMEDI 21 Décembre — FEDORAH — Vente de matériel et de ferme chez S. P. SCHEIGH

Cours du Marché

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Boeufs de choix pour l'exportation, 1250 à 1500 livres	$11.00 à 12.
Boeufs de bonne qualité 1,000 à 1250 livres	$10.00 à 11.00
Boeufs qualité ordinaire 900 à 1100 livres	8.50 à 9.50
Génisses, 1er choix	8.00 à 8.50
Vaches bonne qualité	$7.25 à 7.75
Vaches qualité ordinaire	6.00 à 6.75
Vaches qualité inférieure	4,00 à 5,00
Taureaux	6,00 à 7,00
Veaux	7,00 à 9.00
Moutons gras	11.00 à 12.00
Agneaux	$12.00 à 13.50
Pores	$17.00 à 17.75

BÊTES D'ÉLEVAGE ET D'ENGRAISSEMENT

Boeufs de travail	6.00 à 8.00
Vaches de reproduction la tête	65.00 à 110.00
Boeuf d'élevage	$6.50 à 7.50
Génisses la tête	40.00 à 70.00

PRIX DES CEREALES AUX ELEVATEURS LOCAUX.

Blé, No. 1 Northern	$2.01
" No. 2 "	1.98
" Uo. 3 "	1.95
" No. 4 "	1.88
" No. 5 "	1.76
" No. 6 "	1.67
" Feed "	1.43
Avoine	57c. à 66c
Orge	85c. à 95c.

MARCHÉ DE LA RUE RICE

Oeufs, la douzaine	85c à $1.00
Poisson blanc	15c.
Boeuf, quartier de derrière	18 à 22c.
Boeuf, quartier de devant	16 à 20s.
Boeuf, au détail,	20 à 30c.
Veau	25c. à 30c
Mouton, gigot	34c
Porc, en gros,	24 à 25c.
Porc au détails	28 à 30c
Volailles mortes	28 à 35c
Oies mortes	35c à 40c
Dindes mortes	35c à 40c
Pommes de terre, le minot	1.00 à 1.25
Betteraves, le minot	150. à 1.75
Carottes, le minot	1.50 à 1.75
Choux, la livre	1½ à 2c.
Beurre, la livre	50c.

MARCHE AUX FOURRAGES

Foin de marais, la tonne	$14.00 à 18.00
Foin de coteau	$20.00 à 25.00
Timothy	$29.00 à 30.00
Paille non ballée	$6.00 à 8.00
Grenn feed	$16.00 à 18.00

PÂTURAGE

Attendez pour mettre les bestiaux au pâturage que l'herbe ait au moins de 6 à 8 pouces de hauteur. Une parcelle de seigle d'automne permettra de suppléer au manque de pâturage au printemps et en automne; un mélange d'avoine et d'orge ou un mélange d'avoine et de trêfle fourniront les pâturages nécessaires pour compléter les herbages naturels pendant l'été. Généralement les laitiers qui réussisent le mieux donnent une ration de grain limitée, même lorsque les vaches sont au pâturage. La moulée suivante: son, 3 parties; farine de graines de coton, 1 partie; ou son 2 parties, avoine moulue, 2 parties et la farine de gluten ou pois concassés, 1 partie, donnera d'excellents résultats.

FOURRAGES VERTS

Lorsque l'herbe manque, donnez des fourrages verts. Les plantes suivantes permettent de suppléer au manque d'herbe; les pois et l'avoine semés à des dates différentes, la deuxième coupe de trêfle, le maïs, les navets d'automne donnés avec leur tige. L'ensilage d'été vaut mieux que les pois et l'avoine et coûte moins cher.

ALIMENTATION DU TAUREAU

Le taureau maigre et faible produit presque invariablement des veaux qui manquent de vitalité; le taureau trop gras manque souvent de féconder la vache ou ses veaux sont faibles. Si vous voulez obtenir des veaux vigoureux et gros, tenez vos taureaux en bon état de chair et faites-leur prendre beaucoup d'exercice. Ne les laissez pas errer en liberté mais tenez les dans un enclos bien cloturé, près de la loge, l'herbe de cet enclos est une nourriture bon marché et tiendra l'animal en bon état. En l'absence de pâturage, donnez beaucoup de fourrages verts et de racines ou un mélange de racines et d'ensilage. Ne donnez pas plus de grain qu'il n'est nécessaire. Un mélange d'avoine et de son en parties égales est excellent.

RÈGLES DE L'ALIMENTATION

1. Ne donnez jamais trop de nourriture.

2. Nourrissez suivant les besoins et les désirs individuels de chaque animal.

3. Nourrissez régulièrement, c'est-à-dire donnez les repas à heures fixes et ne faites pas de changements subits d'alimentation. Les changements subits font baisser la production et provoquent souvent l'apparition de madies dont nous parlerons plus loin.

LA DÉMOBILISATION

La démobilisation des soldats au Canada commencera le 15 janvier.

Edmonton étant désigné comme un des centres de démobilisation nous verrons les soldats défiler dans nos rues avec leur équipement au fur et à mesure de l'arrivée des trains.

Ils seront ensuite désarmés, leur compte sera réglé et un chèque de $35.00 payé pour leur vêtements civils.

Après la démobilisation, les soldats se dirigeront individuellement vers leur résidence.

Le nombre approximatif des hommes rendus à la vie civile sera de 2500 par mois pour notre Province.



La Meilleure des Parts

(Feuilleton de "L'Union")

—Bonsoir, père!

Tout bas elle ajouta:

—Le dîner est prêt. Mère demande que tu invites ces messieurs à se laver les mains pour se mettre à table de suite.

Se tournant vers le jeune homme, elle dit en souriant:

—Eh bien, Monsieur Jacques, avez-vous fait bonne chasse?

—Oh! oui, Mademoiselle, très bonne. C'est ravissant de chasser dans ces conditions! un bon fusil peut facilement abattre sa demi-douzaine de lapins.. Nous autres, qui chassons en plaine nous ne connaissons pas ce plaisir là car le gibier est raré. Ainsi, l'an dernier, je n'ai tué que deux lièvres et six perdreaux pendant toute la durée de la chasse. Et pourtant je sortais chaque matin.

—Tant mieux, tant mieux! Je suis contente de savoir que vous vous êtes amusé.

Voyant que son père s'éloignait pour ouvrir la porte du vestibule et introduire les invités elle se rapprocha du jeune homme et demanda à mi-voix:

—Vous nous restez ce soir, n'est-ce pas?

—Mais oui. Ne m'avez-vous pas invité pour le dîner?

—Sans doute, Monsieur Jacques. Mais vous nous restez pour la soirée, je suppose? On pourra faire de la musique et danser un peu en petit comité.

—Est-ce que vos invités restent? demanda Jacques, au lieu de répondre directement à la question de Raymonde.

—Oui. Ils restent tous. Ils sont nos hôtes pour deux jours.

—Eh bien, c'est entendu. Je partirai un peu plus tard dans la soirée.

Raymonde parut enchantée de cette réponse. Elle gravit allègrese, parraissant rayonnante. Jacques et lui dit, en lui indiquant au fond de la véranda, une porte par laquelle les chasseurs venaient de disparaître:

—Par là.. pour vous laver les mains et vous donner un coup de brosse.. Moi, je vais jeter un dernier coup d'oeil à la salle à manger. A tout à l'heure!..

Elle disparut, légère et gracieusement le perron en précédant Jacques le remarqua.

Le dîner fut bruyant. Les chasseurs étaient ravis de leur journée et causaient volontiers. Et puis comme la journée avait été chaude, on vidait rapidement les coupes de champagne frappé. ..La joie et le vin déliaient les langues.

Au milieu du repas, comme on parlait des beautés du pays et des environs de Lagnoville, un chasseur dit tout à coup:

— Mais qui est donc cet espèce de vieux castel qui se trouve à mi-côte de la colline, là-bas, de l'autre côté du marais?

—Ah! oui, dit aussitot un autre convive, je l'ai remarqué aussi. Il a beaucoup de cachet. On dirait presque la maison de Sylvie à Chantilly.

M. Dufour posa sa fourchette qu'il portait à la bouche et prit un air dédaigneux:

—Vous voulez parler des Herbiers.. Vous trouvez ça joli? Mais c'est vieux comme Hérode! Les murs sont lézardés. Les boiseries ne tiennit plus. Ça sent le vieux du grenier à la cave!

—C'est possible, reprit un convive qui paraissait distingué, mais c'est un habitation originale.

Avec un sourire malicieux et plein de finesse il ajouta:

—Vous savez, monsieur Dufour, il n'y a pas que le confort moderne qui ait la valeur. Votre villa est très jolie, c'est certain. Il n'y manque aucun des perfectionnements récents de la construction. Mais si on la mettait en vente en même temps que le vieux castel dont nous parlons, eh, eh!.. Je ne suis pas certain du tout qu'un amateur d'architecte ne préférerait pas, pour le même prix, le vieux castel.

—Oh! Comparer la villa aux Herbiers! dit Raymonde avec dédain. Mais, pourquoi ne pas comparer Lille à Paris!..

Jacques observa Raymonde du coin de l'oeil. Il remarqua qu'elle était devenue toute rouge, que son front se plissait, et que ses lèvres s'agitaient avec fièvre: — On devinait chez elle une soudaine révolte du coeur.

—Décidément, pensa-t-il, elle est fière et autoritaire. Il ne doit pas faire bon se mettre en travers de ses idées..

Mais déjà M. Dufour poursuivait la conversation:

—Au surplus je puis avoir les Herbiers quand bon me semblera. Mme Ravenel est ruinée. Or, comme elle ne m'a pas remboursé ce qu'elle m'a emprunté il y a cinq ans, je puis faire vendre et racheter moi-même.

Jacques demanda tout bas à Raymonde qui était sa voisine:

—Ces dames Ravenel sont ruinées?

—Mais oui. Ne le saviez-vous pas? tout le monde sait ça dans le pays.

Tout haut, avec un léger ton de raillerie, elle demanda:

—N'est-ce pas, père, que Mme Ravenel n'a plus aucune fortune?

(à suivre)

On parle également de la convocation du parlement fédéral vers le 15 janvier.

On prétend que l'ex-empereur d'Allemagne a tenté de se suicider.

La base des théories Bolchevistes est très simple.

Etre payé et ne rien faire, abolition de la propriété individuelle, pillage à volonté du bien des autres, assassinat à disrétion.

Il parait que ce régime qui sévit en Russie, n'a pas encore réussi à reconstituer un gouvernement stable dans l'ancien empire des Czars.

On annonce que la conférence de la paix serait présidée par Clémenceau.

Nous Sommes Vengés!

"Extrait du St. Laurent" Québec

Nous nous étions toujours doutés un peu qu'un jour ou l'autre, la vérité viendrait confondre nos calomniateurs et nos détracteurs.

Eh! bien voilà qui est fait, et la presse ministérielle maintenant que la guerre est finie, commence à réparer le mal qu'elle a fait et proclame maintenant bien haut que Québec, ayant donné, sous le régime de la Loi de conscription, un quart des conscrits mis sous les armes, est en meilleure posture qu'on ne le pensait.

Quel soufflet à la face de cette presse vendue ou fanatique qui a écrit à tout propos et hors de propos, que les canadiens-français cherchaient par tous les moyens à se dérober à la loi du service obligatoire.

Pendant des mois et des mois on nous a insultés, bafoués vilipendés sous pretexte que nous ne faisions pas notre devoir dans cette guerre et que nous cherchions à nous soustraire aux graves responsabilités dans ce conflit mondial, et voilà, maintenant, qu'à la faveur des statistiques enfin arrachées aux autorités militaires et au gouvernement, on prouve que Québec a fait sa large part, mieux même que les jaunes d'Ontario ou d'ailleurs.

Enfin! justice nous est rendue, justice tardive il est vrai, mais qui aura sa répercussion et son influence à bon endroit, aux mensonges voulus et proférés dans un but que l'on cannait, les faits répondent par un démenti éloquent qui nous venge hautement et met nos calomniateurs dans le pétrin.

—Argus.

BONNYVILLE

M. C. J. Lirette est venu à Edmonton avec plus de $8.000 de fourrures à vendre.

Tous les malades qui étaient à l'hôpital de Bonnyville sont rétablis et rentrés chez eux, grace aux bons soins de notre médecin M. le Dr. Sabourin et aux gardes malades dévouées.

DURLINGVILLE

M. E. Dubord est venu visiter Mme et Mlle Dubord qui sont atteintes de l'influenza et soignées à l'hôpital. Elles sont en bonne voie de rétablissement.

M. William Michaud et Angelo Patosi sont de passage à Edmonton pour aller prendre du travail dans les mines d'Alberta.

M. Célestin Paquette de Durlingville est décédé de l'influenza. Il a été trouvé dimanche dernier malade dans sa maison et son état n'a cessé d'empirer malgré les soins qui lui ont été donnés.

NILREM

M. Jacques Lefèvre vient d'être victime de l'influenza. Venu à Edmonton la semaine dernière pour se faire soigner d'une pleuresie chronique il a gagné la maladie qui l'a emporté.

M. Lefèvre et sa famille étaient les pionniers du district de Sugarbowl où il s'intallèrent il y a 13 ans. Ils venaient de France du département du Pas de Calais.

Il laisse une mère, quatre frères et une soeur qui habitent la ferme. Deux des jeunes gens ont été au front, le 3ème est prisonnier en Allemagne. L'enterrement aura lieu à Edmonton vendredi à 10 heures. Nos sincères condoléances à la famille.

MORINVILLE.

M. L. Bourassa, de Morinville, vient d'être déchargé définitivement après avoir passé 3 ans au service dans l'armée Canadienne et avoir été sur front de Pashendale. Nous saluons avec plaisir son retour parmi nous.

LIVRES DE PRIÈRES ET RECUEIL DE CANTIQUES

Les RR. PP. Jésuites viennent de faire imprimer un livre de prières et cantiques de 225 pages, d'un format très commode qui est appelé à rendre les plus grands services non seulement dans les écoles, pensions, couvents, etc., mais qui sera aussi de la plus grande utilité dans les paroisses canadiennes-françaises et anglaises.

Ceux qui désireraient en avoir un exemplaire peuvent écrire au Rév. Père Procureur, Collège des Jésuites, Edmonton.

RED DEER (Paroisse N. D. des Sept Douleurs.

Mr. Alphonse Pomerleau a eu la visite de Mademoiselle Maria Anne, de Québec. Sa présence fut très appréciée, car c'était le moment des battages.

Mr. Odilon Pomerleau est parti dans l'Est pour visiter ses parents. Ses frères sont très occupés à construire un étable pour leurs moutons.

Mr. Gédéon Madore, construit une étable de 74 par 26, sur la terre qu'il a acheté à 1 mile de l'église et du couvent.

CE QUE FUT LE DERNIER QUART D'HEURE DE LA GUERRE

Ce que fut le dernier quart d'heure de la guerre au front, ce fameux dernier quart d'heure dont parlait le maréchal Nogi et que le monde entier attendait depuis plus de quatre ans, je voudrais le fixer tel que nous l'avons vécu. A onze heures moins le quart, sur la route de Tournai à Ath, près de Leuze, un gros bourg Belge le long de la petite Deudre, affluent jà la grande Deudre. Le ciel est gris et bas, couleur de neige.

La nouvelle de l'armistice a été téléphonée dès les premières heures du jour à toutes les batteries, puis des batteries aux G. Q. de bataillons. L'ordre donné à toutes les unités est conçu comme suit:

"Les hostilités cesseront le 11 novembre à 11 heures. Les troupes s'établiront sur la ligne atteinte à cette heure, ligne qui sera portée à la connaissance du Quartier Général du corps; les précautions défensives seront maintenues, il ne devra y avoir aucune communication d'aucune sorte avec l'ennemi.

Dès que la nouvelle de l'armistice a été connue, le feu a pratiquement cessé. Quelques-uns veulent faire un dernier carton, mais l'ensemble, tout en conservant l'arme au pied et la poudre sèche, estime que l'effusion de sang est devenue inutile. Le dernier quart d'heure s'écoule dans le silence morne d'un côté et dans le recueillement joyeux de l'autre.

Des centaines et des centaines de millers d'hommes, en ces minutes précoises, évoquent leurs pires misères; ils revoient la boue des tranchées, les assauts échevelés, revivent dans un instant les amertumes de la retraite et les triomphes de l'avance victorieuse. Pourtant les coups de canons, les nôtres se font plus rares, les mitrailleuses se sont tues; on n'entent plus de place en place que des coups de fusil menus.

Plus que trois minutes avant 11 heures. Soudain, un cri suivi de mille autres sur le front du bataillon: Hurrah! Les montres chronomètres des commandants d'unités marquent 11 heures, c'est l'armistice: Voici la première minute depuis quatre années et quarte mois, qu'un homme ne sera pas tombé au champ d'honneur.

"Le Matin"

FORT SASKATCHEWAN.

Deux prisonniers se sont échappés de la prison du Fort Saskatchewan.

Ils travaillaient à la cuisine lorsque soudain ils se précipitèrent sur leur gardien, le terrassèrent, lui enlevèrent ses clefs et l'enfermèrent dans la glacière.

Ils n'eurent aucune difficulté à trouver "la clef des champs," Ils n'ont pas encore été arrêtés.

Les écoles supérieures de la ville ont ouvert leurs portes lundi dernier, les écoles primaires ne recommenceront pas avant le mois de janvier.

L'influenza a encore fait quelque victimes et dans le nord de la province la situation s'est sensiblement améliorée.

L'exposition d'hiver de Calgary se tiendra du 10 au 13 décembre.

Les Timbres d'Épargne de Guerre feront un Canada prospère

La campagne prochaine permettra aux petites bourses de prêter au gouvernement à un bon taux d'intérêt.

Le gouvernement inaugurera sous peu une campagne en faveur des timbres d'épargne en faveur Le premier timbre nouveau genre vient d'être livré au Gouverneur général.

Le gouvernement se rendra le dépositaire de l'épargne nationale jusqu'à concurrence de la somme totale de $50,000,000. Les épargnes seront confiées au gouvernement sous la forme de timbres d'épargne de guerre. Toute la série émise sera rachetable en 1924. Le gouvernement doit les vendre à un prix qui rapportera un taux d'intérêt quelque peu au-dessus de 4½ pour cent composé semi-annuellement, ou de 5 pour 100 simple, évalué à la clôture de la période fixée. Ainsi donc, en décembre 1918 ou en janvier 1919, on pourra acheter pour quatre dollars un timbre d'épargne de guerre de $5.

Passé janvier, le prix d'achat du timbre d'épargne de guerre sera augmenté de mois en mois, mais à l'expiration de cinq années, à compter de décembre 1918, tous les timbres seront rachetés à $5 en espèces.

On offrira, de plus, en vente des timbres de dénomination inférieure qu'on appellera timbres d'économie. Dès qu'on en aura amassé seize, on pourra échanger ceux-ci contre un timbre d'épargne de guerre d'une valeur de $5 à la fin de la période fixée. Ce plan devra, croit-on, être des plus avantageux tant pour le pays que pour la population en général.

L'arrêté en conseil créant ce plan de timbre d'épargne de guerre se lit comme suit:

Attendu qu'il est expédient et dans l'intérêt public, pour encourager l'épargne nationale et une plus grande pratique de l'économie, et pour accroître la popularité des placements en tieres de guerre du gouvernement, de tenter un effort puissamment organisé pour attirer avant tout et d'une façon persistante l'attention du peuple canadien sur cet objet;

En conséquence, il plaît à Son Excellence le Gouverneur en conseil, sur la recommendation du ministre des Finances et en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre, 1914, de décréter et il décrète et ordonne par les présentes que pour les fins ci-dessus un comité soit créé sous le nom de Comité national d'épargne en temps de guerre;

Il plaît à Son Excellence en conseil, en vertu de la même autorité, de faire les règlements suivants pour la gouverne et la direction du dit comité, et ces règlements sont par les présentes promulgués et établis en conséquence:

RÈGLEMENT

1. Le Comité nationale d'épargne en temps de guerre se composera d'un président et de quinze membres au plus, chacune des neuf provinces devant y être représentée.

2. Par l'intermédiaire de son président, le comité sera directement au ministre des Finances, qui en aura la surveillance générale.

3. Le président et les membres du comité ne recevront pas de traitement pour leurs services, mais on pourra leur payer leurs frais de subsistance et de voyage pendant qu'ils assisteront aux réunions ou pendant qu'ils occuperont autrement des affaires du comité.

4. Les comités provinciaux d'épargne en temps de guerre pourront être chargés par le ministre des Finances d'agir à titre consultatif auprès du Comité national d'épargne en temps de guerre. Les membres de ces comités ne recevront aucune rémunération pour leurs services, mais ils pourront se faire rembourser leurs dépenses raisonnables pendant qu'ils seront absents de chez eux pour le compte du comité.

5. Les fonctions du Comité national d'épargne en temps de guerre consisteront:

(a) A soumettre des rapports et recommendations au ministre des Finances sur toute matière référée par lui au comité en vue de telle action.

(b) Au moyen d'une publicité intelligente et d'une vaste organisation;

(1) A inculquer à la population du Canada des habitudes d'économie et d'épargne;

(2) A encourager le peuple à placer le plus largement possible ses épargnes entitres de l'État.

6. Les traitements des fonctionnaires et employés et [illegible] autres dépenses encourues dans l'application des dispositions du présent règlement seront payées sur approbation du ministre des Finances, à même les fonds votés pour la défense et la sécurité du Canada en vertu de la loi des crédits de guerre.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.